



Évaluation du binôme
Chasseresse ou chasseur / chien

Nom :

Prénom :

Catégorie : Département / région :

Chien

Nom :

Race :

Sexe :

N° LOF :

Identification :

Ordre de passage :

(tirage au sort)

Examineurs :

Heure début :

Total des points :

Classement :

Compte-rendu du parcours :

Signatures :



1 - Sécurité sur le parcours

Analyse du parcours, choix d'exploitation du terrain, en fonction du biotope, du vent, des diverses difficultés, climatiques ou autres/6

Sécurité du parcours, port de l'arme non verrouillée lors du parcours (hormis avec chien leveur de gibier), port de l'arc avec flèche adaptée au gibier chassé, encochée en l'air. Sécurité à proximité du jury, public... .../6

Sécurité dans le tir, positionnement du chasseur au moment du tir par rapport au chien à l'arrêt ou à l'indication et bourrage du chien leveur de gibier. .../5

Utilisation de l'arme, verrouiller le fusil ou armer l'arc au départ du gibier arrêté par le chien d'arrêt ou indiqué et bourré par le chien leveur de gibier. .../3

Faute grave de sécurité, passage d'obstacle arme ouverte non déchargée et ou manipulation en direction de tiers, de bâtiment, de route, canon à l'horizontal ou trop près des pieds, etc/-10

Total n° 1 .../20

Total après déduction n°1 /20

Faute éliminatoire de sécurité, Fermeture ou balayage de l'arme chargée en direction de tiers, de tout type de bâtiment, de route ouverte à la circulation etc. Élimination directe sans autre forme. .../-100

2 - Comportement du chasseur ou chasseresse

Documents présentés, permis, assurance, carte d'identification du chien, carnet de travail (pour les chiens dits « trialisants »), présentation et description technique de l'arme, choix des munitions .../3

Parcours du chasseur, parcours silencieux, en sécurité et complicité avec le chien, conduite et utilisation maximale des capacités du chien, comportement général .../6

Appréciations diverses, réactions aux éventuelles fautes du chien, motivation du concurrent, présentation du gibier prélevé, présentation et vérification des cartouches tirées, présentation de la flèche utilisée, remerciements .../3

Gibier non tiré par sécurité : (5 points par oiseau) .../10

Total n° 2 .../22

3 - Prélèvement du gibier

- 1^{ère} pièce avec 1 cartouche (ou 1 flèche) .../8 - 2^{ème} pièce avec 1 cartouche (ou 1 flèche) .../8

- 1^{ère} pièce avec 2 cartouches .../4 - 2^{ème} pièce avec 2 cartouches .../4

À l'arc, dans la classe trialisant uniquement, si le tir du gibier arrêté par le chien d'arrêt ou indiqué et bourré par le chien leveur de gibier est tenté en toute sécurité et à distance utile, 4 points sont attribués, même si le tir est infructueux.

Total n° 3 .../16



4 - Jugement du chien d'arrêt ou leveur de gibier

Commun aux deux types

Éducation, obéissance aux ordres, efficacité du rappel, quête rapide, régulière et ordonnée, bonne exploitation du terrain (notation négative pour les appels trop fréquents qui seront comptés comme un défaut d'obéissance) ...

.../5

Osmose et contact avec le maître (notation négative pour une indépendance trop importante du chien) ...

.../5

Inhérent au chien d'arrêt

Quête :

Toutes catégories : équilibrée, d'ampleur correspondant au type du chien, prise au vent

Critère supplémentaire pour les trialisants : lacets extérieurs, en plus des qualités ci-dessus

Arrêt :

Toutes catégories : sûrte dans la prise de point, blocage autoritaire du gibier.

.../4

Coulé sur gibier fuyant :

Toutes catégories : naturel, avec ou sans appui.

Critère supplémentaire pour les trialisants : Coulé à l'ordre, rapide et déterminant.

.../2

Sagesse à l'envol et au coup de feu :

Toutes catégories : pas de poursuite et insensible au tir.

.../2

Critère supplémentaire pour les trialisants : sans appui, sagesse à l'envol, sagesse au coup de feu.

Rapport du gibier :

Toutes catégories : promptitude et précision dans la localisation du point de chute du gibier, rapport dent douce (avec ou sans appui).

Critère supplémentaire pour les trialisants : à l'ordre, prise en gueule correcte et dépôt du gibier en main

.../4

Inhérent au chien leveur de gibier

Quête :

Toutes catégories : de juste ampleur en relation avec la portée du fusil et la nature du terrain...

Critère supplémentaire pour les trialisants : quadrillage et exploration du terrain

.../4

Recherche :

Toutes catégories : indication et bourrage à la fuite du gibier ou à l'envol. Le chien ne doit pas gêner le tir.

Critère supplémentaire pour les trialisants : sagesse à l'envol du gibier (steady).

.../2

Rapport gibier :

Toutes catégories : promptitude et précision dans la localisation du point de chute du gibier ; rapport à terre, à la ronce, à l'eau, facilité à saisir le gibier mort ou blessé, rapport rapide avec la dent douce.

Critère supplémentaire pour les trialisants : Rapport sur ordre du chasseur validé par le juge, prise en gueule correcte et rapport dans la main du chasseur à main.

.../6

Total n° 4 .../22



5 – *Qualités* inhérentes à la race du chien

Instinct de chasse , initiative de recherche en fonction du biotope...	.../4
Style , allure, galop, à la prise de point, endurance dans la recherche...	.../4
Face au gibier , finesse du nez et prudence face au gibier: exploitation rapide des émanations...	.../4
Équilibre , adaptation rapide au biotope du terrain...	.../4
Passion , méthodique dans la recherche, contrôle des places chaudes, action passionnée et continue ...	.../4

Total n° 5 .../20

Report des totaux de points

Total N° 1 : Sécurité sur le parcours	.../20
Total N° 2 : Comportement du chasseur ou chasseresse	.../22
Total N° 3 : Prélèvement d'oiseaux	.../16
Total N° 4 : Jugement du chien d'arrêt ou leueur de gibier	.../22
Total N° 5 : Qualités inhérentes à la race du chien	.../20

Faute grave éliminatoire .../-100

Sous-total .../100

Pénalités

Abandon du gibier abattu ou blessé sur le terrain (- 10 points par pièce de gibier). Refus de tir du chasseur sur pièce de gibier bien arrêtée par le chien ou indiquée et bourrée par le chien leueur de gibier (- 1,5 par pièce de gibier). Oiseau tiré trop près et abîmé (- 10 points). Faute grave de sécurité (- 10). Faute éliminatoire (- 100) :

Total des pénalités à déduire

Total général .../100

Observations



Madame, Monsieur,

Vous avez accepté de faire partie des membres du jury pour cette sélection du «Challenge National Chasseurs de France». Nous vous en remercions et vous rappelons quelques grands principes afin que ces journées prennent toute leur mesure et se développent.

Cette journée repose avant tout sur la pratique de la chasse, le partage et l'échange des connaissances, mais aussi des valeurs, la découverte des races, la convivialité, et enfin surtout le respect et la sécurité.

L'objectif est de trouver le meilleur couple « chasseur-chien ».

Il est impératif que nous restions dans une épreuve de chasse pratique où chaque composante du couple, le chasseur comme le chien, a sa part de travail pour offrir un spectacle harmonieux et complice.

Pour les chiens dits « trialisants », le jury devra appliquer strictement les consignes concernant leur notation puisque ces chiens ont fait l'objet d'un dressage spécifique. Un niveau de dressage égal à celui exigé en field et BICP est demandé (sage envol et feu, rapport dans la main notamment).

Le règlement, dont vous avez pris connaissance, peut vous sembler rigide, mais il permet de répondre à beaucoup de situations de façon à ce que la notation soit uniforme, quel que soit le jury, l'endroit géographique et le nombre de chasseurs. Dans toutes les situations non expressément prévues par le règlement, il appartient au jury de prendre une décision, qui s'imposera à tous.

En acceptant de juger le Challenge National Chasseurs de France, vous vous engagez à faire respecter et à appliquer la grille de notation, telle qu'elle est définie dans le présent carnet de notes.

Le jury apprécie chaque couple « chasseur-chien », sans aucun préjugé sur la race du chien utilisé, l'habillement du chasseur, ...

La durée de la présentation du chasseur, des documents administratifs, de son chien, de son arme et de ses munitions est de l'ordre de trois minutes, décomptées hors durée du parcours.

Chaque parcours de 20 minutes ne peut permettre de tirer que 2 oiseaux, avec au maximum 4 cartouches. Après avoir levé 3 oiseaux sans tir par manque d'obéissance, ou sans volonté manifeste du chasseur et sans raison valable de sécurité, ou de problématique de distance, le parcours sera arrêté. Par dérogation, étant donné le peu de probabilités de prélever avec une flèche, les archers pourront utiliser toutes les occasions au cours de leur parcours, dans la limite bien sûr des espèces autorisées et de la réglementation. De la même façon, si le couvert est important, ils pourront signaler la zone de chute de leur flèche pour venir la récupérer ensuite, hors temps de parcours.

Les archers concourant dans la catégorie Trialisant en raison des récompenses obtenues par leur chien se trouvent en concurrence avec des chasseurs avec fusil. Compte-tenu de la difficulté inhérente au tir à l'arc, ils bénéficient d'une bonification en cas de tir, même infructueux, effectué dans des conditions de sécurité et à distance utile. Cette bonification ne s'applique pas aux archers qui concourent dans la catégorie qui leur est réservée, dans la mesure où tous les concurrents, par hypothèse tous archers, sont alors placés dans des conditions de tir équivalentes.

Votre qualité de juge vous confère un rôle pédagogique que vous devez exercer sur le terrain, à l'issue du parcours. Le chasseur est alors à l'écoute de vos observations qui l'aideront à progresser. C'est le moment privilégié, où il faut brièvement expliquer au chasseur les points faibles de l'action de chasse qu'il vient de réaliser. Le faire lors de la remise des prix dans une salle pleine de monde, c'est prendre le risque de le dissuader de revenir à au Challenge National Chasseurs de France !

À tous, merci et excellente journée.